

Le 12 décembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

CDC Entreprises et le CEA lancent un partenariat pour favoriser le financement en fonds propres des entreprises technologiques

CDC Entreprises et le CEA signent un protocole d'accord établissant un partenariat, en vue de soutenir la création et le développement d'entreprises technologiques. Après les investissements réalisés conjointement depuis 2000 dans les trois premiers fonds gérés par Emertec Gestion, ce partenariat renforce la stratégie commune de CDC Entreprises et du CEA, notamment *via* des engagements financiers réciproques. CDC Entreprises souscrit ainsi dès aujourd'hui un montant additionnel de 5 M€ dans le fonds Emertec 4, lancé début 2008, et le CEA investira 5 M€ au premier closing du nouveau fonds de fonds technologique géré par CDC Entreprises.

Le partenariat engagé par CDC Entreprises et le CEA répond aux missions respectives des deux organismes : CDC Entreprises dans son objectif de développement du marché français du capital-investissement et des PME françaises de croissance ; le CEA dans sa mission de soutien à l'industrie française, notamment par la création d'entreprises de technologies innovantes issues de ses programmes de recherche.

Depuis 2000, CDC Entreprises et le CEA avaient déjà mené plusieurs actions en ce sens, en créant Emertec Gestion et en investissant dans les différents fonds gérés par la société : Emertec, Emertec 2, Emertec Energie Environnement (3^E) et, depuis janvier 2008, Emertec 4.

29 entreprises issues de la recherche publique française ont été créées grâce à ces fonds.

Ce partenariat renforce l'investissement de CDC Entreprises, via le dispositif public France Investissement, dans le fonds Emertec 4, dédié notamment à la valorisation de la recherche CEA dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de la mobilité. CDC Entreprises souscrit un montant additionnel de 5 M€, en plus des 15 M€ souscrits lors du premier closing¹ en janvier 2008, soit 20 M€ sur un total de 60 M€ levés.

CDC Entreprises s'engage également à étudier les opportunités de co-investissement, présentées par CEA Valorisation, filiale du CEA dédiée au financement d'amorçage, et le fonds Emertec 4.

Parallèlement, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie à long terme, le CEA s'engage à souscrire un montant de 5 M€ au premier closing du fonds de fonds technologique de 4^{ème} génération, géré par CDC Entreprises, spécialisé dans le capital-risque technologique.

Plus généralement, cet accord permettra aux deux organismes d'échanger sur des projets nécessitant un financement en fonds propres, qui feraient appel à leurs expertises respectives.

En matière de gouvernance, le CEA et CDC Entreprises ont prévu de détenir une part équivalente du capital de la société Emertec Gestion et annoncent l'arrivée d'Albert Ollivier à la présidence du conseil de surveillance de la société, dont le directoire est présidé par Bernard Maître depuis le 1^{er} septembre 2008.

¹ Closing : bouclage. Correspond à la phase ultime d'une opération de financement, au moment où les investisseurs versent effectivement l'argent.

A propos de CDC Entreprises

CDC Entreprises, société de gestion, filiale de la Caisse des Dépôts, est en charge des activités de capital investissement du Groupe. Elle a pour mission de développer les différents segments de ce marché en France afin de favoriser le financement en fonds propres des PME françaises de croissance, technologiques et de l'industrie traditionnelle, créatrices de valeur et d'emplois.

CDC Entreprises investit directement et indirectement dans des entreprises, de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau national et régional. Elle gère le dispositif public d'intérêt général France Investissement, dont l'objectif est de favoriser l'émergence d'entreprises de croissance solides et pérennes en renforçant leurs fonds propres. Avec 2,5 milliards d'euros gérés, 50 entreprises de croissance directement affiliées et plus de 2 500 par l'intermédiaire des quelques 200 véhicules de capital investissement qu'elle finance, CDC Entreprises est un acteur majeur du capital investissement en France.

www.cdcentreprises.fr

A propos du CEA

Le CEA, organisme public de recherche technologique, exerce ses missions dans les domaines de l'énergie, des technologies pour l'information et la santé, et de la défense, en s'appuyant sur une recherche fondamentale d'excellence. Fort des compétences de ses 15 600 chercheurs et collaborateurs, il est internationalement reconnu et constitue une force de propositions pour les pouvoirs publics, les institutions et les industriels français et européens.

En matière de valorisation de la recherche publique, le CEA constitue une référence unanimement reconnue, tant en termes d'exploitation de brevets (6^{ème} déposant français de brevets en 2007) et de recherche sous contrat qu'en termes de création d'entreprises avec plus de 100 start-up créées depuis 1984.

www.cea.fr

Contacts presse :

CDC Entreprises :

Nathalie Police

01 58 50 73 02

nathalie.police@cdcentreprises.fr

CEA :

Stéphane Laveissière

01 64 50 27 53

stephane.laveissiere@cea.fr

CDC Entreprises

un acteur de long terme du capital investissement



Chiffres clés 04

15 ans de soutien aux entreprises 06

Une stratégie de long terme 08

De la création... aux premières
années de croissance 10

Le développement & la transmission
Bâtir des champions 12

Un contexte économique
qui pose de nouveaux défis 14

Chiffres clés

6,9 fin 2007

Milliards d'euros

gérés par
155 véhicules d'investissement

87 fonds d'amorçage
et de capital risque

68 fonds
de capital développement

Près de **1,4**

Milliard d'euros

levé par 30 fonds en 2007

Un niveau d'investissement
jamais atteint avec

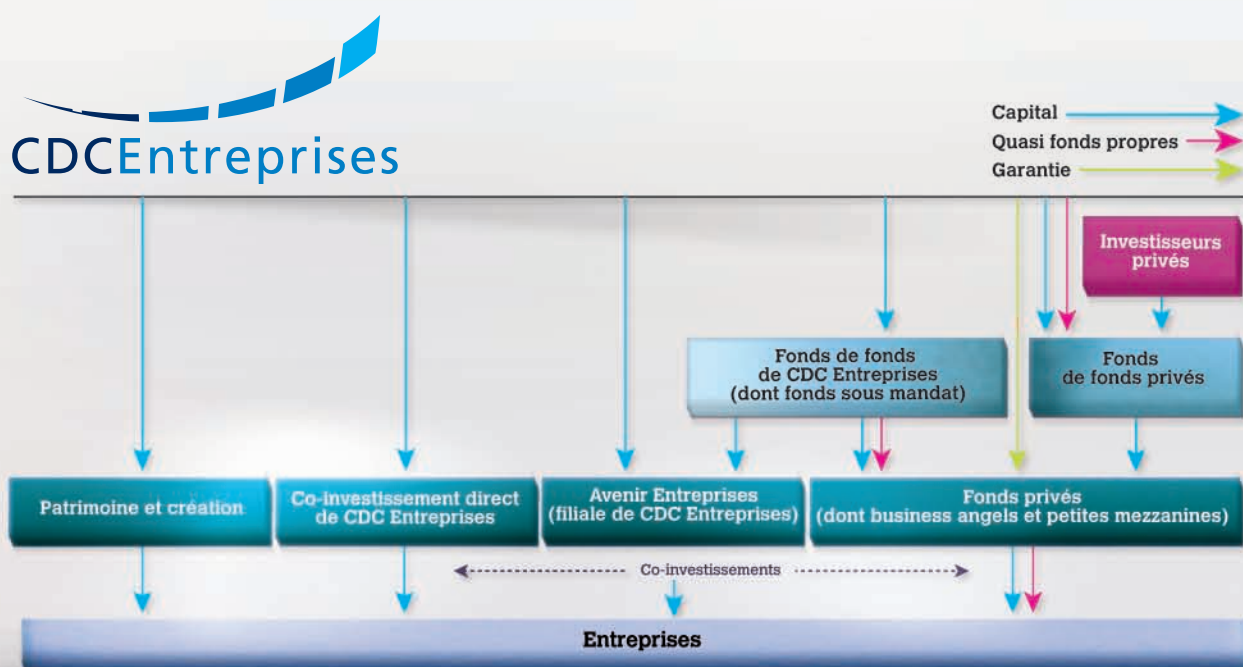
905 M€

investis dans les PME en 2007

- Une cible d'investissement unique : les PME
- près de **2 500 entreprises** françaises en portefeuille au 1^{er} janvier 2008
- représentant environ **180 000 emplois**
- un chiffre d'affaires cumulé de **28 Milliards d'euros**
- **95%** comptent moins de 250 salariés
- **57%** sont des PME technologiques

- 1 nouvelle PME financée par jour
- des financements couvrant l'ensemble du territoire
- une répartition équilibrée entre les investissements réalisés en capital développement et en capital risque

05



06

Quinze ans

2007 Les engagements passent à 2,2 milliards d'euros avec, à la demande du Président de la République, le doublement du co-investissement direct lié au dispositif France Investissement.

2006 La gestion du dispositif France Investissement est confiée à CDC Entreprises. L'enveloppe d'investissement est alors portée à 2 milliards d'euros sur 6 ans, sur deux segments prioritaires : les entreprises technologiques et les PME traditionnelles à fort potentiel de croissance.

2003 CDC Entreprises voit ses moyens portés à 150 millions d'euros par an, avec un prisme particulier pour l'amorçage et le capital risque.

1994 La Caisse des Dépôts consacre 260 millions d'euros dans le cadre d'un premier programme triennal "PME-emploi" qui s'adresse alors essentiellement aux organismes régionaux de capital investissement et aux acteurs du financement des technologies. Ce programme, confié à CDC Entreprises, est renouvelé en 1997 et 2000.

CDC Entreprises est au cœur du financement en fonds propres des PME et des sociétés innovantes depuis près de 15 ans, intervenant essentiellement sur des segments de marché peu ou mal couverts par les acteurs traditionnels de l'investissement comme le capital risque, y compris le capital amorçage, le capital développement ou encore les petites transmissions.

Dynamiser ces segments, participer au financement d'entreprises prometteuses et contribuer à créer un marché actif et attractif, tels sont les objectifs poursuivis depuis sa création par CDC Entreprises. ■

de soutien aux entreprises

CDC Entreprises intervient en tant qu'investisseur avisé qui se donne du temps et prend des positions plus risquées que les acteurs privés. CDC Entreprises investit aux conditions de marché et recherche la rentabilité de chacun de ses investissements.

07

→ **Partie d'une logique d'appui ciblé** au bénéfice d'entreprises régionales et de très jeunes start up technologiques, l'action de CDC Entreprises s'est étendue au niveau national pour être aujourd'hui une pierre angulaire des missions menées par la Caisse des Dépôts en faveur des PME.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le cadre de "Elan 2020", le plan de développement stratégique de la Caisse des Dépôts présenté en décembre 2007. Un plan qui, en ce qui concerne l'investissement dans les PME, se base sur la recherche d'une rentabilité sur le long terme et une doctrine d'investissement socialement responsable (ISR).

Le Groupe Caisse des Dépôts va investir dans 1 000 entreprises d'ici 2012

Cette stratégie d'investissement soutient une double volonté : la dynamisation d'un tissu de PME innovantes susceptibles de se positionner sur les marchés étrangers et de participer plus fortement à la croissance française d'une part, et la contribution au maintien des centres de décision en France d'autre part.

L'objectif fixé alors par les pouvoirs publics d'avoir 2 000 entreprises supplémentaires de plus de 500 salariés d'ici 2012 sera ainsi largement soutenu par la Caisse des Dépôts et CDC Entreprises, le groupe prévoyant d'investir directement ou indirectement dans 1 000 entreprises sur cette période.

Dans le domaine du financement en fonds propres, il n'y a pas de performance financière sans performance économique.

L'un des objectifs principaux de CDC Entreprises est de participer à l'émergence d'entreprises françaises futures championnes de notre économie. Ceci implique qu'elle investit dans des fonds qui ont l'ambition, les compétences et les moyens de détecter puis d'accompagner ce type d'entreprises. C'est aussi la raison principale pour laquelle elle co-investit directement dans certaines PME, dont elle estime qu'elles sont à même de le devenir.



Une stratégie de long terme

La France s'affirme depuis de nombreuses années comme le deuxième marché européen du capital investissement, derrière la Grande-Bretagne. Pourtant, il existe de grandes disparités entre les différents segments d'investissement.

FONDS SECTORIELS

Au-delà du soutien apporté aux fonds technologiques, CDC Entreprises aide également certaines initiatives visant des secteurs peu ou mal couverts par les investisseurs privés mais qui ont de fortes perspectives de croissance. La création des fonds AgroInvest (dédié au secteur agroalimentaire), Demeter (éco-industries) ou encore Patrimoine et Création (industries culturelles et luxe) illustre cette démarche, qui peut prendre différentes formes. Dans le premier cas, CDC Entreprises a apporté des fonds à une équipe spécialisée sur le secteur ; dans le deuxième cas c'est toute la démarche d'étude et de faisabilité, le montage et la levée du fonds, le recrutement de l'équipe... qui ont été réalisés au sein de CDC Entreprises avant que l'équipe de Demeter prenne son indépendance, à une époque où le secteur n'intéressait pas encore massivement les investisseurs ; enfin, pour le fonds Patrimoine et Création, il a été créé au sein de CDC Entreprises et son équipe y est restée.

→ **Si les professionnels du LBO** (visant des entreprises d'une valeur supérieure à quelques centaines de millions d'euros) ont levé ces dernières années des sommes importantes sans grande difficulté et ont constitué ainsi un marché particulièrement compétitif, les acteurs du capital risque et du capital développement, voire certains fonds dédiés aux petites transmissions, peinent souvent à convaincre les investisseurs institutionnels.

Depuis 1994, l'action de CDC Entreprises vise à réduire les carences dont souffrent les acteurs présents sur ces segments de marché. Une démarche encore renforcée avec le dispositif France Investissement, qui a permis la création de nouveaux fonds de fonds gérés par des partenaires privés, principalement axés sur le capital risque (y compris le capital amorceage)

et le capital développement. En tant qu'acteur du marché, la stratégie d'investissement déployée par CDC Entreprises vise à financer les leaders de l'économie française de demain et à leur donner les moyens de leur développement, lequel sera le plus créateur de richesse.

Concentrer les moyens sur les projets à plus fort potentiel de croissance

Cette approche nécessite la concentration des moyens sur les projets à plus fort potentiel de croissance et de miser sur les structures offrant des stratégies d'investissement affinées et différenciantes, capables d'accompagner les dirigeants des participations par leurs conseils aguerris. Ce sont en général ces véhicules qui peuvent créer la plus



LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle autour de 71 pôles de compétitivité. Pour mémoire, un pôle de compétitivité est, sur un territoire, l'association d'entreprises, de centres de recherches et de formation qui adoptent une stratégie commune de développement dans le but de dégager de réelles synergies autour de projets innovants en direction d'un marché donné.

Au 31 décembre 2007, les fonds de capital investissement financés par CDC Entreprises ont investi 354 M€ dans 242 PME membres d'un pôle de compétitivité, dont 100 M€ dans les PME financées par le Fonds unique interministériel (FUI), ce qui représente environ 20% de ces PME. Le ticket moyen d'investissement de CDC Entreprises dans ces PME est de 1,5 M€. Ainsi, il ressort qu'une PME sur cinq financée par le FUI a ouvert son capital à un investisseur. Nous sommes nettement au-dessus de la moyenne des PME financées par le capital investissement en France qui avoisine les 1 ou 2%.

Si les liens entre fonds d'investissement et pôles de compétitivité existent déjà, ils ont vocation à se renforcer. C'est du moins la volonté affichée par les Pouvoirs publics.

grande valeur ajoutée et le plus grand nombre d'emplois et qui affichent également les meilleures performances financières.

Pour autant, la recherche de performance ne s'arrête pas à la seule dimension financière : par nature, CDC Entreprises recherche à travers ses investissements la création d'une valeur économique de long terme.

Les champions de demain sont les entreprises capables d'optimiser la recherche et la gestion de la croissance. Ces entreprises leaders créent une valeur d'usage pour leurs clients, financière pour leurs actionnaires et économique pour leur pays.

Cette philosophie d'investissement implique de considérer le facteur temps comme un ingrédient essentiel :

surestimer à court terme le potentiel de création de valeur peut vite basculer dans la spéculation, comme l'a montré hier la bulle Internet de 2001 et aujourd'hui peut-être l'engouement pour d'autres marchés.

A contrario, donner du temps aux entreprises, que ce soit pour développer et déployer une technologie ou digérer une acquisition dans le cadre d'un build up, s'avère souvent réellement créateur de valeur sur le long terme.

Identifier les sources de croissance durable, les segments de marché et

les entreprises peu financées par les investisseurs privés mais capables de créer de la valeur économique et financière sur le long terme, éviter les mouvements de spéculation, tel est le cœur de la mission de CDC Entreprises.

Donner du temps aux entreprises s'avère créateur de valeur sur le long terme

09

Le dispositif France Investissement prévoit d'ailleurs un programme d'accompagnement des entreprises financées dans trois domaines : l'innovation, l'ouverture à l'international, la responsabilité sociale et environnementale. Ce programme se veut concret et comporte notamment la création d'un site communautaire dédié, des réunions en région et des missions de diagnostics individuels. Il est encadré par un comité qui réunit chefs d'entreprises, experts et représentants de l'administration.

Pour sa part, CDC Entreprises expérimente en Alsace, avec la direction régionale de la Caisse des Dépôts, OSEO et la Région Alsace, un comité permettant de conseiller les entreprises en recherche de fonds sur les différents outils de financements (fonds propres, quasi-fonds propres, avances, prêts et autres subventions...) et de les suivre tout au long du processus de leurs demandes. Ce comité a vocation à être décliné dans les autres régions d'ici mai 2009.

De la création...

C'est un constat : il existe une réelle carence de nouvelles grandes entreprises technologiques en France comme en Europe. Longtemps déficient sur le marché hexagonal, le financement de la création s'est beaucoup amélioré depuis quelques années, en particulier dans le domaine des technologies,

→ Atteindre l'équilibre financier

L'amélioration du financement de la création est principalement liée à l'émergence de business angels et surtout de véhicules dédiés, notamment les fonds d'amorçage nationaux et régionaux. Ceci est le fruit d'un long travail de CDC Entreprises, qui représente aujourd'hui plus du tiers du financement des fonds d'amorçage. Un effort qui se poursuit dans le cadre de France Investissement, puisqu'une attention particulière est portée sur l'émergence de PME innovantes.

Pour autant, le financement de la création ne concerne pas les seules entreprises technologiques. Il existe en effet une multitude de jeunes entreprises non technologiques dont les besoins en fonds propres dépassent ceux pouvant leur être apportés par les réseaux d'aide à la création

ou les crédits bancaires. Ces entreprises qui n'intéressent que trop peu les capital investisseurs nationaux s'adressent aux business angels ou aux acteurs régionaux. Un segment sur lequel CDC Entreprises travaille de longue date afin de permettre à ces sociétés, dont certaines seront sans doute demain des PME prospères, de passer un premier cap vital.

C'est un réel défi qui doit être relevé quand on sait que l'une des raisons majeures des cessations de paiement des jeunes entreprises réside dans le manque de fonds propres nécessaires au démarrage de l'activité, en attendant de trouver l'équilibre financier.

Un accompagnement accru dans leurs phases de développement

Si le financement des premières années de croissance s'améliore au

...aux premières années de croissance

11

fil des années, il reste encore difficile. L'explosion de la bulle Internet du début des années 2000 a considérablement freiné le développement des jeunes entreprises, notamment dans le domaine des technologies de l'information.

De même, les fonds de capital risque ont souffert durablement de cette crise et ont peiné à lever

de nouveaux fonds, d'autant que les investisseurs institutionnels ont, jusqu'à l'année dernière, massivement préféré les fonds de LBO, moins risqués, et qui ont généré de confortables retours sur investissement à moyen terme. Pourtant, les investissements réalisés dans les start up des technologies de l'information depuis 2003 recèlent un réel gisement de création

de valeur avec la reprise des investissements des grandes entreprises, dont les principaux opérateurs télécoms dans les services mobiles et le haut-débit.

Créer des pôles d'agrégation d'entreprises pour atteindre la taille critique recherchée

significatifs. Ces mêmes entreprises attirent régulièrement des partenaires étrangers leur permettant d'accélérer leur développement.

Aussi, la taille généralement limitée des fonds de capital risque français et les contraintes de temps sont encore des freins au décollage de ces jeunes pousses. Il est donc néces-

Les start up les plus prometteuses ont besoin d'investisseurs spécialistes qui les accompagnent dans les phases aval de leur développement (commercial, international...) et capables d'investir des montants

saire de disposer de véhicules de capital développement technologique permettant à ces entreprises de se développer, s'ancrer en France et en Europe tout en restant indépendantes, afin de devenir un jour, à leur tour, un pôle d'agrégation d'autres entreprises pour atteindre ainsi la taille critique recherchée.

D'où la nécessité, pour CDC Entreprises, de focaliser les efforts d'investissement sur les équipes de gestion de fonds de capital risque "early stage" susceptibles de constituer des références européennes (gérant des fonds de taille significative) et celles visant les segments du capital risque "late stage" et du capital développement technologique. Cette étape du développement technologique est essentielle à la création d'entreprises moyennes et pérennes qui font aujourd'hui défaut à l'économie française.

Le développement & la transmission

CONCENTRER NOS EFFORTS POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Après une première phase très volontariste à la fin des années 1990 qui l'a amenée à financer un nombre important d'équipes de capital risque et de capital investissement régional, CDC Entreprises a fait évoluer sa stratégie.

En capital risque national, sont visées les équipes ayant obtenu des résultats encourageants et levant des capitaux significatifs (80 à 120 millions d'euros pour un deuxième ou troisième fonds), ce qui accroît l'effet d'entraînement des autres investisseurs. En capital développement et transmission nationaux, CDC Entreprises se concentre sur des équipes capables d'accompagner leurs participations jusqu'au statut de champion.

Dans ces deux domaines, CDC Entreprises examine avec une grande attention les nouvelles équipes composées de gestionnaires crédibles, dont la stratégie est originale, la structuration du véhicule d'investissement conforme aux pratiques du marché et opérant sur un segment peu ou mal couvert par les investisseurs existants mais dont le potentiel mérite une action spécifique. A titre d'exemple, CDC Entreprises a été le premier investisseur institutionnel à souscrire au FCPR Cathay Capital 1, visant à accompagner les PME françaises en Chine.

Concernant les organismes régionaux de capital investissement, l'objectif est maintenant d'aider les nombreuses équipes performantes existantes à se développer, notamment en les regroupant.

Au cours de la prochaine décennie, pas moins de 700 000 entreprises chercheront à changer de mains, leurs dirigeants - souvent fondateurs - partant en retraite.

Au-delà de la pérennité de ces entreprises, la réussite de ce vaste mouvement de transmission est un enjeu économique majeur pour la France. L'appui à des fonds spécialisés dans le capital développement et les petites transmissions est donc crucial en vue d'offrir les meilleures chances de réussite aux futurs repreneurs de ces nombreuses sociétés. ■

Bâtir des champions

13

→ **L'action de longue date de CDC Entreprises** en faveur des organismes régionaux de capital investissement, relayée avec force par France Investissement, a contribué à l'émergence d'acteurs de proximité solides et expérimentés. Des caractéristiques qui sont essentielles pour faire face à la demande en forte augmentation de transmission des petites et moyennes entreprises.

La présence de l'investisseur financier doit, outre l'apport capitalistique, faciliter la mise en place d'une stratégie de croissance, en privilégiant dans la mesure du possible le "capital patient" qui permettra au dirigeant de créer de la valeur pour son entreprise, ses clients et ses actionnaires. Comme pour les jeunes entreprises technologiques, la création de valeur dans le cadre d'une transmission doit aussi se concevoir dans la durée et non pas dans une perspective de court terme qui risque d'encourager la spéculation et de mettre en danger les fondamentaux de l'entreprise concernée.

Bâtir des PME de taille moyenne exportatrices

Financer la création, soutenir les entreprises innovantes ou les PME exportatrices de taille moyenne à forte croissance, accompagner les

nombreuses transmissions... L'objectif visé est double : réaliser des investissements contribuant à créer les champions de demain tout en étant rentables. Les entreprises à fort potentiel de croissance ont besoin d'être soutenues par des investisseurs de long terme solides et expérimentés pour accéder à ce statut.

Leur courbe de développement est souvent interrompue par les contraintes de certains acteurs dont les capacités d'investissement réduites dans le temps ne leur permettent pas d'accompagner les entreprises les plus prometteuses dans la durée.

L'introduction en Bourse à des stades amont de la vie de l'entreprise, durant certaines périodes en France et beaucoup plus classiquement aux USA, ne prend aujourd'hui (momentanément) plus le relais, malgré le rôle positif joué par Alternext. Certains fonds privilégient ainsi les cessions industrielles rapides, souvent synonymes quand il s'agit de sociétés technologiques de rachat par une entreprise étrangère. Une solution qui appauvrit sur le long

terme le tissu industriel français. Ce double phénomène pèse sur l'émergence de véritables leaders technologiques français et européens, à la différence des Etats-Unis qui profitent des vagues technologiques pour créer des PME qui deviennent ensuite de véritables multinationales.

C'est la raison pour laquelle CDC Entreprises a décidé de privilégier l'investissement dans des fonds dont les gestionnaires ont la capacité et les compétences pour lever et gérer des sommes plus importantes, et ainsi financer les entreprises de leurs portefeuilles dans la durée.

C'est également dans cette perspective de donner des moyens accrus à certaines entreprises potentiellement championnes de demain que CDC Entre-

prises a décidé de lancer dans le cadre de France Investissement une activité de co-investissement aux côtés de ses fonds affiliés.

Des moyens supplémentaires pour augmenter les chances de donner naissance à des entreprises leaders sur leur marché et ainsi soutenir l'économie française, sa croissance et ses emplois.

• **Créer les champions de demain tout en étant rentable** •

Un contexte économique qui pose de nouveaux défis

Depuis l'explosion de la bulle, l'équilibre était peu favorable au capital risque et au capital développement. Cette tendance semblait se rééquilibrer avant la crise financière. ■

→ Ces dernières années, les investisseurs institutionnels (fonds de pension, banques, assurances, gestionnaires d'actifs,...) avaient massivement confié leurs investissements en gestion aux équipes dédiées aux moyens et grands LBO, dont la rentabilité importante et à moyen terme était avérée, notamment grâce à la disponibilité d'une dette abondante et peu onéreuse.

A contrario, les fonds de capital risque n'avaient pas encore fait leurs preuves, et le capital développement se réduisait au profit du LBO. Néanmoins, grâce aux efforts des pouvoirs publics (pôles de compétitivité, statut de JEI, Crédit d'Impôt Recherche, OSEO innovation, loi TEPA...), à l'amélioration des structures de valorisation de la recherche, aux investissements importants de CDC Entreprises, à l'arrivée d'une génération d'entrepreneurs che-

vronnés et au regain d'intérêt certain de la Bourse pour les valeurs technologiques, la situation s'améliorait et la profession pouvait se féliciter de quelques beaux succès européens.

Et voilà que la crise des subprimes et la crise financière qui s'en est suivie viennent remettre en cause ce retour à meilleure fortune. La dette devenant rare, les montages de LBO sont de plus en plus difficiles, et les fonds éponymes perdent donc de leur attractivité. On aurait donc pu penser que les institutionnels auraient alors reporté leurs allocations de capital investissement vers le capital risque et le capital développement.

La situation est plus complexe. Tout d'abord, la crise financière s'est traduite également par une chute des Bourses mondiales, y compris et surtout pour les petites valeurs technologiques.

Ceci a deux impacts négatifs fondamentaux pour les fonds de capital risque, même si leurs capacités d'investissement restent importantes :

- beaucoup de portefeuilles avaient pris de la valeur grâce à la cotation de sociétés, que les fonds ne pouvaient encore contractuellement céder : les dévalorisations ont alors été importantes ;
- les sorties en Bourse sont impossibles.

Les entreprises plus classiques, financées en capital développement, ressentent également l'impact de la crise, car les conditions d'octroi des crédits aux PME se durcissent.

Enfin, l'utilisation des comparables boursiers pour valoriser certaines sociétés des portefeuilles des fonds, dans le cadre des nouvelles normes comptables, a un effet mécanique

immédiat de perte de valeur dû à la chute de la Bourse, même si les fondamentaux de la PME sont bons.

Maintenir un rôle d'investisseur contra-cyclique

On observe depuis plusieurs mois une baisse des valorisations, principalement pour les fonds des millésimes plus anciens, un sérieux ralentissement des sorties et des levées de fonds de plus en plus délicates.

Ce phénomène pourrait se durcir encore si la situation financière perdurait car au-delà de la forte aversion pour ce qui est perçu comme risqué (a fortiori le capital risque),

la baisse de la valorisation des investissements cotés implique quasi mécaniquement une réduction des investissements des acteurs institutionnels sur le segment du capital investissement. Ces derniers doivent en effet généralement respecter des quotas d'investissement dans le coté et le non coté. Le financement des PME risque donc de devenir plus difficile dans les mois qui viennent et l'activité de la profession du capital investissement pourrait se ralentir.

Il s'agit donc pour CDC Entreprises, au travers de France Investissement, de maintenir son rôle d'investisseur contra-cyclique, en facilitant les levées de fonds, en misant sur les équipes de gestion et les entreprises de croissance susceptibles d'attirer les investisseurs privés actifs et en s'assurant de partenariats dans la durée avec ces derniers.



CDC Entreprises

137, rue de l'Université
75007 PARIS

Tél. : 01 58 50 71 71

contact-cdentreprises@cdentreprises.fr

www.cdentreprises.fr

UNE FILIALE



Le CEA Un acteur clef de la recherche technologique

Acteur majeur en matière de recherche, de développement et d'innovation, le CEA intervient dans trois grands domaines : la défense et la sécurité globales, l'énergie (hors le champ des combustibles fossiles) et les technologies pour l'information et la santé.

A travers la diversité de ses programmes, il poursuit deux objectifs majeurs : devenir le premier organisme de recherche technologique en Europe et garantir la pérennité de la dissuasion nucléaire.

Ses atouts pour y parvenir : une culture croisée ingénieurs-chercheurs, propice aux synergies entre recherche fondamentale et innovation technologique ; des installations exceptionnelles (supercalculateur, réacteurs de recherches, grands instruments de la physique, lasers de puissance...); enfin, une réelle implication dans le tissu industriel et économique.

Implanté sur 9 centres répartis dans toute la France, le CEA bénéficie d'une forte insertion régionale et de solides partenariats avec les autres organismes de recherche, collectivités locales et universités. Afin de favoriser le transfert des connaissances, il accorde une importance particulière à l'enseignement et à l'information du public.

Reconnu comme un expert dans ses domaines de compétences, le CEA est pleinement inséré dans l'espace européen de la recherche et exerce une présence croissante au niveau international.

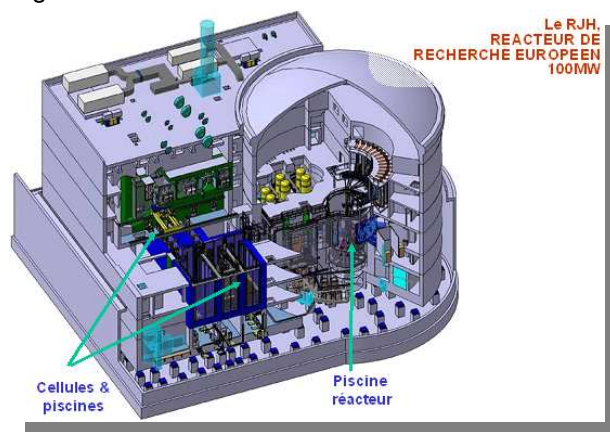
Une variété de programmes articulés autour de trois grands axes :

Les énergies :

La satisfaction des besoins en énergie va constituer un enjeu majeur pour notre pays au cours du XXI^e siècle. Disposer de formes d'énergie compétitives, sûres et propres, en particulier non émettrices de gaz à effet de serre, tel est l'objectif que poursuit le CEA à travers ses recherches et développements sur l'énergie.

En appui aux industriels, le CEA cherche à optimiser le parc actuel des réacteurs nucléaires et à mettre au point des solutions techniques pour la gestion des déchets radioactifs.

Il participe aux programmes de recherches internationaux sur les réacteurs et combustibles nucléaires du futur qui assureront une production à la fois plus économique, plus sûre et générant moins de déchets. Le CEA a ainsi été mandaté pour construire, à l'horizon 2020, un prototype de réacteur rapide de 4^{ème} génération, ce qui constitue un défi très ambitieux vers un nucléaire durable et encore plus sûr. Le CEA conduit aussi des programmes sur l'impact sanitaire et environnemental de l'énergie nucléaire.



Vue du réacteur de recherche Jules Horowitz (RJH). Prévu pour 2014, le RJH permettra d'étudier les systèmes nucléaires du futur, 3^{ème} et 4^{ème} générations.

Les recherches du CEA soutiennent également l'essor des nouvelles technologies pour l'énergie : l'hydrogène, le photovoltaïque, la biomasse...

La fusion thermonucléaire, dont la maîtrise pourrait permettre dans l'avenir de disposer d'une source quasi infinie d'énergie, est également au cœur de ses recherches. Le CEA est ainsi fortement impliqué dans le projet international du réacteur expérimental ITER.

En amont des recherches et développements sur les énergies, il conduit différents programmes dans les domaines des sciences du climat et de l'environnement, des sciences de la matière, de la chimie et des interactions rayonnement-matière.

Technologies pour l'information et la santé

Afin de favoriser l'innovation industrielle, le CEA dispose d'une recherche technologique de haut niveau dans le domaine des micro et nanotechnologies. Les applications industrielles de ces recherches concernent notamment les télécommunications et les objets communicants.

Il exerce ses compétences dans le domaine des technologies logicielles : systèmes embarqués et interactifs, capteurs et traitement du signal.



Salle d'analyse au Service hospitalier Frédéric Joliot (CEA-SHFJ)

Grâce aux compétences qu'il développe autour des biotechnologies et des technologies nucléaires pour la santé (marquage biomoléculaire, imagerie médicale), il est également un acteur de la recherche médicale. La création des grandes plates-formes nationales NeuroSpin, consacrée à l'imagerie cérébrale à très haut champ, et MirCen, centre d'imagerie clinique, répond à cette mission tout comme l'intégration en 2007 des centres nationaux de séquençage (Génoscope) et de génotypage d'Evry au sein d'un nouvel Institut de génomique.

Ces programmes appliqués s'appuient sur des recherches de base en nanophysique et ingénierie moléculaire, sciences des matériaux et cryotechnologies.

Au service de la Défense nationale

Le maintien sur le long terme de la capacité de dissuasion française est un enjeu majeur où le CEA a une responsabilité essentielle. Les missions du CEA, réaffirmées dans la nouvelle version de la directive sur la réalisation des armements nucléaires, couvrent toutes les étapes de la vie des têtes nucléaires qui équipent les avions et les sous-marins. A la suite de l'arrêt des essais nucléaires, le CEA a mis en œuvre le programme Simulation, qui s'appuie sur d'importants moyens expérimentaux et de calcul (Airix, Laser Mégajoule, Supercalculateur Tera).

En matière de propulsion nucléaire (sous-marins, porte-avions), le CEA est notamment responsable de la conception et de la maintenance des réacteurs.

Depuis les événements du 11 septembre 2001, le CEA a renforcé ses moyens d'évaluation et de prévention face aux menaces nucléaires radiologiques, biologiques et chimiques.

Il intervient enfin dans les instances nationales et internationales, où il contribue à la surveillance du respect des traités internationaux tels que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Il participe à la lutte contre la prolifération des armes nucléaires.



Mur d'images pour visualiser les calculs réalisés sur le supercalculateur Tera (programme Simulation)

LE CEA EN QUELQUES CHIFFRES :

Le CEA comprend, fin 2007, 15 612 salariés.

En 2007, le financement des programmes civils du CEA est assuré à 45 % par l'Etat, à 35 % par des recettes externes (entreprises partenaires, fonds incitatifs nationaux, collectivités locales et Union européenne) et enfin à 20 % grâce à deux fonds dédiés à l'assainissement des installations civiles et de défense.

Par ailleurs, le financement des programmes de défense reste principalement assuré par des subventions versées par le ministère de la Défense (90%).

En 2007, le budget du CEA était de 3,4 milliards d'euros :
- 2,1 milliards d'euros pour les programmes civils.
- 1,3 milliards d'euros pour les programmes défense.

Le CEA en 2007 c'est :
- 1 608 brevets prioritaires (ou inventions) délivrés et en vigueur en portefeuille ;
- 447 dépôts de brevets prioritaires ;
- plus de 100 entreprises créées depuis 1984 dans le secteur des hautes technologies ;
- 54 Unités mixtes de recherche (UMR) lient le CEA à ses partenaires de recherche ;
- 28 Laboratoires de recherche correspondants (LRC) associés au CEA.



EMERTEC GESTION

Créée en 1999, la société Emertec Gestion a pour objet de gérer différents fonds d'investissement dans de nouvelles entreprises de hautes technologies.

Les fonds gérés investissent dans de jeunes entreprises à fort potentiel de croissance, dans les secteurs de la micro-électronique, des nouveaux matériaux et de l'environnement :

Les fonds sont principalement orientés vers l'investissement en capital lors des premiers tours de table que l'entreprise constitue une fois que ses marchés potentiels et sa technologie sont validés.

Aujourd'hui Emertec Gestion gère quatre fonds :

- Emertec
- Emertec 2
- Emertec Energie Environnement (3E)
- Emertec 4

Le premier fonds : Emertec

Opérationnel depuis Janvier 2000, le fonds Emertec d'un montant de 23 millions d'euros a investi à ce jour 17M€ dans 15 sociétés dans des secteurs tels que la microélectronique, l'instrumentation, les matériaux avancés, le génie thermique. La gestion du fonds est désormais principalement orientée vers la valorisation des entreprises du portefeuille final.

Le fonds Emertec 2

Emertec 2 cible l'investissement dans des nouvelles entreprises du secteur des micro et nanotechnologies.

Les opportunités d'investissements sont concentrées sur les technologies liées à l'industrie du semi-conducteur de façon diversifiée depuis les technologies de rupture (matériaux avancés, process) jusqu'au contenu applicatif (chipset, stockage de données, RFID, objets communicants) en passant par l'équipement et l'EDA (*Electronic Design Automation*).

Ce fonds est opérationnel depuis janvier 2005 et dispose de 22M€.

Emertec Energie Environnement

Emertec Energie Environnement (3E) est un fonds destiné aux entreprises positionnées dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement. Les opportunités d'investissements sont recherchées particulièrement dans les domaines suivants : nouvelles sources d'énergie, réduction de polluants, sécurité des sites, systèmes "multi-énergie", capteurs et instrumentation, batteries, traitement des déchets, matériaux recyclables, stockage et transports d'énergie, production faible consommation, miniaturisation et mobilité.

Lancé en septembre 2003, il dispose de 15,5 M€.

2008 : lancement du fonds Emertec 4

Emertec 4 concentre ses investissements dans les entreprises innovantes des domaines liés à l'énergie, à l'environnement et à la mobilité. Le fonds dispose d'un droit exclusif sur les projets issus des laboratoires de recherche du CEA.

Avec la mobilisation d'autres investisseurs industriels et financiers de premier plan, Emertec 4 dispose fin 2008 d'engagements pour un montant de 60 M€.

D'autres informations :

www.emertec.fr